

En 1926, en vue d'améliorer le sort de la population indigène, le Gouvernement fédéral entreprit l'introduction d'un troupeau de rennes dans une région propice du district Mackenzie des Territoires du Nord-Ouest. Le renne a longtemps occupé une place importante dans l'économie des peuples des diverses régions de l'Europe et de l'Asie septentrionales, leur fournissant la nourriture et le vêtement et des moyens d'existence en toute saison. L'introduction en Alaska de ces animaux de la Sibérie à la fin du dix-neuvième siècle a soulagé la misère croissante des indigènes du littoral de l'Arctique et procuré une industrie qui sert encore leurs besoins et leurs intérêts.

Des tentatives antérieures pour introduire le renne au Canada comme source d'alimentation et d'habillement avaient été sans succès. La première initiative importante semble avoir été prise par l'International Grenfell Association. C'est en 1907 que Sir Wilfrid Grenfell a commencé l'importation au nord de Terre-Neuve de rennes de Norvège, dans l'intention de les utiliser plus tard au Labrador. Bien que le troupeau initial de 250 bêtes eût augmenté au cours de quelques années à plus de 1,200, et que plusieurs de ces animaux eussent été débarqués sur la côte sud-est du Labrador, considéré alors comme faisant partie de la province de Québec, une série d'infortunes provoqua la faillite du projet. En 1921, la Hudson's Bay Reindeer Company débarqua 550 rennes de Norvège sur le littoral sud de l'île de Baffin; mais les animaux se dispersèrent bientôt et diminuèrent rapidement en nombre, et le projet fut abandonné.

En dépit de ces revers, les observateurs croyaient qu'il y avait place pour le renne dans la vie économique du Canada. Cette opinion a été confirmée par l'heureuse introduction du renne en Alaska, tel que mentionné plus haut.

**Etablissement du troupeau maître.**—En 1919, une Commission Royale était nommée par le Gouvernement fédéral, dans le but d'étudier les possibilités de développement des industries du renne et du bœuf musqué dans les régions arctiques et sub-arctiques du Canada. Une vaste somme d'information fut réunie et étudiée et, en 1922, la Commission recommandait l'établissement expérimental de troupeaux de rennes dans des endroits à désigner.

*Enquête préliminaire.*—Suivant les recommandations de la Commission Royale, le Gouvernement canadien entreprit une vaste enquête afin de s'assurer si les zones septentrionales canadiennes seraient propices au pâturage du renne et, en avril 1926, un botaniste initia aux voyages dans l'Arctique fut chargé des recherches. Avant d'inspecter la zone canadienne, l'enquêteur et son auxiliaire ont visité l'Alaska afin d'observer les conditions de grégairisme du renne. L'étude des possibilités de pâturage de la zone s'étendant de la frontière Yukon-Alaska, à l'ouest, jusqu'à la rivière Coppermine, à l'est, au Grand Lac de l'Ours, au sud, et à l'Océan Arctique, au nord, a été faite au cours des années 1926-28.

Le rapport des enquêtes indique que l'état de certaines parties de la région examinée est très propice à l'élevage du renne. Deux zones séparées, l'une entre la frontière Alaska-Yukon et Franklin Bay, et l'autre au nord du Grand Lac de l'Ours, ont été jugées en état de maintenir plusieurs centaines de milliers d'animaux.

*Acquisition du stock de base.*—Des mesures furent prises en conséquence afin de régler la livraison, par une compagnie de rennes en Alaska, de 3,000 bêtes, dans un domaine de choix à l'embouchure du fleuve Mackenzie.

Le choix du bétail a été fait en Alaska par l'enquêteur mentionné. Les bêtes étaient au nombre de 3,400 environ. La plus grande partie comprenait des femelles, quelque 300 mâles et environ 250 jeunes pour l'alimentation et comme bêtes de trait.